

25 octobre 2007

Îles-de-la-Madeleine

Pour éviter les ravages

Une cinquantaine de professionnels, préoccupés par l'invasion des eaux du Québec par des espèces aquatiques nuisibles, sont réunis aux Îles-de-la-Madeleine pour élaborer un plan de contre-attaque.

Biologistes, chercheurs et pêcheurs tentent ainsi de prévenir les effets dévastateurs de ces espèces envahissantes, qui menacent les pêches dans l'archipel ainsi qu'en Gaspésie et sur la Côte-Nord.

L'été dernier, Pêches & Océans Canada a mis sur pied un réseau d'alerte aux Îles-de-la-Madeleine, afin de repérer ces espèces qui tendent à se reproduire dangereusement.

Près d'une cinquantaine d'appels ont permis de repérer 50 crabes verts: des crustacés qui dévorent tous les mollusques qu'ils trouvent sur leur passage. Une autre espèce à avoir été identifiée est l'ascidie jaune. Cet animal marin, explique le Dr Chris McKindsey de l'Institut Maurice Lamontagne, recouvre tous les boudins de moules à l'Île-du-Prince-Édouard.

« On parle de pertes de plusieurs, plusieurs centaines de milliers de dollars ou peut-être encore plus que ça », souligne-t-il.

Deux de ces spécimens ont d'ailleurs atteint la Baie des Chaleurs en Gaspésie où ils ont déjà commencé à faire des ravages.

Le directeur de Pêches & Océans Canada aux Îles-de-la-Madeleine, Roger Simon, entend donc élaborer une stratégie pour préserver l'archipel et l'ensemble de la province des effets néfastes de ces espèces.

« Le plus gros danger pour les Îles-de-la-Madeleine serait quelque chose qui pourrait nuire de façon significative au homard », appréhende-t-il.

L'objectif de cette escouade de professionnels est en fait d'améliorer les moyens de protection contre ces espèces et ainsi de minimiser leur incidence sur le milieu naturel et l'économie.

Le plan d'action devrait être complété d'ici Noël. [Radio-Canada](#)

Crise forestière

Le PQ ne lâche pas prise

Le Parti québécois continue de talonner le gouvernement de Jean Charest sur la crise qui touche l'industrie forestière.

La députée péquiste de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Johanne Morasse, a

déposé à l'Assemblée nationale mercredi une motion de blâme pour tenter de forcer le gouvernement à agir pour aider les travailleurs forestiers qui ont perdu leur emploi. La motion a été adoptée par 69 voix contre 40. Elle n'oblige toutefois en rien le gouvernement, mais vise plutôt à condamner ses actes.

De passage au Saguenay mercredi, Pauline Marois s'en est également prise au ministre des Ressources naturelles, Claude Béchar. « Il est très décevant. Je ne pense pas qu'il reçoive beaucoup de félicitations, ces temps-ci, d'ailleurs de l'industrie forestière parce qu'il ne les mérite pas », a-t-elle affirmé devant le Cercle de presse du Saguenay.

Claude Béchar réplique que son gouvernement a injecté 435 millions de dollars dans le secteur forestier au cours de la dernière année. Il ajoute que le temps des consultations se termine bientôt et que les régions vont savoir à quoi s'en tenir. « D'ici la fin novembre, c'est là que ça se prend [la décision] pour les nouvelles possibilités forestières qui seront en vigueur à partir du 1er avril 2008. Les régions sont dans le coup, les régions sont consultées », dit-il.

Du côté de l'Action démocratique, le député de Bellechasse, Jean Domingue, souligne que l'industrie a aussi son rôle à jouer. « Le rendement que l'on va chercher en forêt est actuellement cinq à six fois moins élevé au mètre cube que dans les pays nordiques. Les entreprises ont aussi leur part de responsabilités », commente-t-il.

La transformation du bois représente plus de 90 % de l'activité manufacturière de 153 municipalités du Québec. [Radio-Canada](#)

Pauvreté

Les familles s'en tirent un peu mieux

Le nombre de personnes vivant dans des familles à faible revenu a diminué de 3,3 % entre 2001 et 2005, selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Cette diminution s'observe dans toutes les régions du Québec, à l'exception de Montréal et de Laval, qui enregistrent des augmentations respectives de 3,1 % et 1,4 %.

Au total, 569 520 personnes vivaient dans des familles à faible revenu en 2005 au Québec, ce qui inclut les couples avec ou sans enfants et les familles monoparentales. Il s'agit d'une diminution notable de 10 % par rapport à l'année précédente.

Il faut toutefois ajouter à ce nombre 329 630 personnes qui vivent à l'extérieur d'une telle cellule familiale. Il s'agit là d'une augmentation de 9,2 % par rapport à l'année 2001, où l'on en recensait 301 970.

Les taux de pauvreté les plus élevés sont enregistrés à Montréal (21,5 %) et en Mauricie (16,7 %), tandis que le plus faible est recensé dans la région de Chaudière-Appalaches (10,3 %).

Une famille ou une personne vivant à l'extérieur d'une cellule familiale est considérée à faible revenu si son revenu après impôt est inférieur à la moitié du revenu médian après impôt de l'ensemble des familles et des personnes dites hors famille du Québec.

La pauvreté recule notamment chez les couples avec enfants. L'Institut de la statistique du Québec enregistre des baisses de 4,8 % pour les familles avec un enfant, de 13,3 % pour celles qui en ont deux, et de 21,1 % pour celles qui en ont trois.

La situation est moins rose pour les couples qui n'ont pas d'enfants. Le nombre de personnes qui se retrouvent dans cette situation a augmenté de 13,7 % au cours de cette période de cinq ans.

Le nombre de personnes vivant dans des familles à faible revenu a particulièrement baissé en Abitibi-Témiscamingue (-20,1 %), dans le Bas-Saint-Laurent (-14,4 %), en Gaspésie et dans la Capitale-Nationale (-13,9 %), et au Saguenay-Lac-Saint-Jean (-13,3 %).

En tenant uniquement compte des gens qui sont en couple, mais sans enfant, et de ceux qui vivent à l'extérieur d'une cellule familiale, le nombre des personnes devant composer avec un faible revenu a augmenté de 14 480 à Montréal, de 6450 en Montérégie, de 2650 en Outaouais, de 2350 à Laval, et de 2080 en Estrie et dans Lanaudière. [Radio-Canada](#)

Stages pour les jeunes

L'Office franco-québécois pour la jeunesse recherche des candidats intéressés à la réalisation de stages de formation pratique en France d'une durée de 8 semaines.

Ces stages sont offerts dans les domaines de l'hôtellerie incluant la restauration ainsi que l'agroalimentaire.

L'objectif de ces stages est de favoriser l'insertion durable en emploi des jeunes Gaspésiens qui doivent, parmi les conditions d'admissibilité, être âgés de 18 à 35 ans, ne plus être aux études à temps plein et être à la recherche active d'un emploi.

Les personnes intéressés doivent faire parvenir leur dossier avant vendredi. [CIEU-FM](#)

Appel aux artistes

Les artistes et les écrivains professionnels de la région qui veulent se prévaloir du Fonds régional des arts et des lettres sont invités à déposer leur projet avant le 21 janvier.

Le Fonds représente un soutien financier de 300 mille dollars réparti sur 3 ans. [CIEU-FM](#)

Bilan provisoire de la chasse à l'orignal

Les données préliminaires de la chasse à l'orignal révèlent une hausse de bêtes abattues en Gaspésie en 2007, par rapport à l'an dernier.

La chasse à l'orignal à l'arme à feu s'est terminée dimanche en Gaspésie. En date de lundi, le ministère de la Faune rapporte 2 mille 576 bêtes enregistrées, comparativement à 2 mille 387 le lendemain de la fin de la chasse en 2006.

Cette hausse de 189 orignaux laisse croire à un taux de succès des chasseurs qui correspond à la bonne santé du troupeau.

Ce n'est qu'un bilan provisoire qui ne comprend pas les données des réserves Chic Chocs, Dunière, Matane et la ZEC Casault. Il reste à compiler les orignaux abattus à l'arc et l'arbalète.

Le nombre de permis vendus pour la zone 1 n'était pas encore disponible. **CHAU-TVA**

Sensibilisation contre la privatisation du système de santé

Dans le dernier budget, la ministre Monique Jérôme Forget confiait ce mandat à un groupe de travail présidé par Claude Castonguay. Pour mieux informer la population, la centrale syndicale lance une importante campagne de sensibilisation et demande un débat public.

Alors que le gouvernement Charest se lance dans différentes commissions, la CSN se demande pourquoi la place du privé dans le système de santé ne fait pas l'enjeu d'une consultation publique. Selon la centrale syndicale, le privé s'accapare déjà 30 pour cent des services et lui en donner davantage viendrait pénaliser la population.

Louis Roy, vice-président de la CSN: "Huit dollars l'heure au salaire minimum, vous ne serez jamais capable de vous payer une assurance-santé qui a de l'allure si jamais c'est privatisé."

La CSN entame donc une importante campagne de sensibilisation qui permettra à la population d'évaluer les enjeux.

Vincent Couture, président du Conseil central du Bas-St-Laurent, CSN: "Ca risque d'amener vers les grands centres vers le système privé des ressources qui existent déjà en région. Donc, des choses comme auxquelles on a assisté cet été, des fermetures d'urgence parce qu'il n'y avait pas assez de médecin, bien on pense qu'on va en voir de plus en plus."

Louis Roy, vice-président de la CSN: "Les gens ont perdu l'habitude depuis 40 ans de voir c'est quoi les coûts de santé. Pour une hospitalisation régulière, il faut

compter 2 mille dollars par jour de frais d'hospitalisation. Qui va être capable de payer ça si jamais c'est totalement privatisé?"

La CSN est convaincue que la privatisation du système publique de santé concerne toute la population et exige un débat sur la question. D'autant plus qu'elle s'inquiète que les recommandations du rapport Castonguay, prévues pour le 20 décembre, soient adoptées rapidement avant les Fêtes, sans que la population y porte une attention particulière. **CHAU-TVA**

Discrimination du système d'assurance-emploi dénoncée

Le Mouvement action-chômage de la Gaspésie profite de la semaine nationale des chômeurs pour dénoncer un aspect discriminatoire du régime d'assurance-emploi. Le coordonnateur du Mouvement, Gaétan Cousineau, exige l'établissement d'un critère d'admissibilité unique établi à 350 heures. L'organisme rappelle qu'avant 1990, 75 pour cent des travailleurs se retrouvant sans-emploi pouvait espérer recevoir des prestations. Aujourd'hui, ce sont 50 pour cent des travailleurs qui reçoivent un chèque en cas de perte d'emploi.

Le député Raynald Blais réclame la reconduction du projet-pilote permettant l'ajout de 5 semaines de prestation dans les régions à haut taux de chômage. **CHAU-TVA**